

Bloc-notes



DECOUVERTES A GENEVE

Voyage organisé par l'Amicale du 25 au 27 mars 2025



PROGRAMME DES
ACTIVITES *septembre*
décembre 2025

COMPTE-RENDU de
la célébration du
Cinquantenaire



Sommaire

- 3/ Editorial : par Bernard Ferrand, président de l'Amicale
- 4/ Carnet : nouvelles adhésions ; décès ; démissions
- 5/ Agenda des activités: Les propositions de la CAC pour la période septembre-décembre 2025
- 9/ Compte-rendu de l'Assemblée générale de mai 2025
- 15/ Compte-rendu de la célébration du Cinquantenaire
- 23/ Voyage : Genève – du 25 au 27 mars 2025
- 28/ Nouvelles des CESER : l'Amicale des anciens membres du CESER des Hauts-de-France
- 29/ Notes de lecture :
- Jacques Delors (1925 – 2023) Les paradoxes d'un homme d'Etat européen sous la direction de Michel MANGENOT et Fabrice LARAT
 - L'heure des prédateurs de Giuliano DA EMPOLI
 - Menace sur l'Etat de droit de Patrice SPINOSI
 - Souvenirs d'un apatriote de Daniel COHN-BENDIT avec Marion VAN RENTERGHEM
- 34/ Les travaux du CESE

Ce bulletin édité par l'AMICALE du Conseil économique, social et environnemental a été imprimé par les services du CESE - Mise en page Béatrice Ouin et Claude Mennecier – Photos : adhérents de l'Amicale, site internet des éditeurs, organisateurs d'expositions et de spectacles - CESE / FOUGEIROL - Site internet du CESE.

En couverture : Synrocyclotron, le premier accélérateur construit au CERN à partir de 1954.

INFOS

à ne pas manquer

Changement de logo

Le CESE a inauguré une nouvelle charte graphique, à dominante bleue comme les autres institutions de la République. L'Amicale, pour marquer sa proximité avec sa maison-mère se doit de l'adopter. Aussi avez-vous entre les mains un Bloc-notes nouvelle formule pour s'adapter à ce changement. Sur le fond, rien de neuf : vous y trouverez vos rubriques habituelles, présentées avec de nouvelles couleurs. Claude MENNCIER a réalisé cette adaptation, qui, nous l'espérons, sera à votre goût.



L'Amicale a aussi changé son logo et rénové son site Internet. Vous y retrouverez désormais les anciens numéros du Bloc-Notes, et vous pourrez y consulter le diaporama réalisé à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de l'Amicale. Plein de beaux souvenirs !

B. Ouin – C. Mennecier

Inscriptions aux activités

Encartés dans ce Bloc-notes, vous trouverez les habituels bulletins d'inscription (BI), à découper et à retourner, accompagné de votre paiement, au secrétariat de l'Amicale : chèque ou virement, merci de cocher la case correspondante sur ce BI. S'il s'agit d'un chèque, n'oubliez pas de le joindre.

Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire via Internet. Vous vous rendez sur le site de l'Amicale www.amicale-cese.fr, puis vous vous connectez à l'espace adhérents. Après avoir sélectionné l'activité qui vous intéresse, vous cliquez sur le bouton s'inscrire. Là encore, vous devez accompagner cette démarche par le paiement : envoi d'un chèque ou virement.

Gestion des activités culturelles

Le besoin d'une gestion plus rigoureuse nous amène à rappeler et préciser nos règles. Nous comptons sur la bonne volonté de chacun d'entre vous pour en tenir compte et ainsi faciliter la tâche de celles et ceux qui proposent et organisent ces activités.

Concernant la tarification des activités, nous revenons à la pratique de la période « avant Covid » en vous proposant un tarif permettant de couvrir, au plus près, les coûts qui comportent le prix d'entrée, la rémunération de la guide-conférencière (ou conférencier), les frais demandés par les musées pour les groupes et les audiophones. Nous vous faisons profiter de la totalité des réductions que nous pouvons obtenir sur les prix d'entrée.

L'inscription aux activités proposées ne sera définitive qu'une fois le paiement enregistré par le secrétariat de l'Amicale. Ce paiement, correspondant au nombre de places retenues, peut être effectué soit par la remise d'un chèque à l'ordre de l'Amicale soit par un virement au compte: IBAN : FR02 2004 1010 1234 9587 0Z03 376, dans la rubrique « motif du paiement », merci d'indiquer votre nom et la ou les activités concernées par ce virement.

En principe, l'inscription payée est définitive. Il n'est pas prévu de remboursement sauf cas de force majeure.

Editorial

Par Bernard Ferrand, président de l'Amicale

Nouveaux engagements Nouvel élan



Les succès de notre AG et des 50 ans de l'Amicale obligent : chaque adhérent doit s'investir davantage pour entretenir et soutenir la belle forme de notre association.

En effet, avec une palette d'activités adaptée aux besoins de nos membres, un nouvel élan sera en mesure d'attirer, l'an prochain, les membres sortants du CESE.

A ce sujet, j'incite dès à présent tous les anciens membres des 19 groupes du CESE à prendre contact avec les responsables actuels de ces structures pour valoriser l'Amicale et inciter les partants de l'Assemblée d'Iéna à nous rejoindre.

Dans ce contexte, comment donner plus d'efficacité et, in fine, de lustre à notre Amicale ?

Chacun s'accorde sur la nécessité de développer notre fonction accueil.

A titre d'exemple, je voudrais remercier l'implication dans notre

fonctionnement des Amis de l'Amicale qui ont apporté une dynamique supplémentaire à notre association.

Nous avons tous observé qu'ils ont été mobilisés et se sont impliqués dans les débats de nos instances notamment au moment des interventions du président Thierry Beaudet et du secrétaire général Valéry Molet.

Nous savons bien, certes, que le lien traditionnel et permanent de l'Amicale avec les instances du CESE apporte un rayonnement de tous les instants à nos multiples initiatives, conférences, dîners-débats etc.

Mais il faut conforter ce lien : cela passe notamment par des initiatives avec la structure « Coconstruire » qui a pour objectif le rajeunissement des murs du Palais d'Iéna. D'ici notre prochaine AG, nous organiserons une manifestation commune qui valorisera notre complicité associative.

Le besoin d'accueillir doit aussi se manifester par une approche plus intime avec l'Amicale du Comité économique et social européen.

Le besoin d'ouverture doit aussi se concrétiser par la densification de nos relations avec les amicales des CESER. Ce travail, bien avancé grâce à notre vice-président Jacques Picard, doit être poursuivi auprès des autorités des CESER qui n'ont pas d'Amicale.

Au total, par nos initiatives et nos orientations, nous confortons l'idée que non seulement l'Amicale est un lieu de mémoire mais surtout un carrefour de rencontres, de propositions émanant de personnes expérimentées.

La vitalité de l'Amicale est une responsabilité collective. Nos amen-

dements statutaires nous permettent désormais d'accueillir les conjoints d'adhérents. Pour ce faire, nous devons accentuer notre effort pour que nos activités puissent aussi être à la portée de nos adhérents provinciaux en proposant notamment des escapades à thèmes économiques, touristiques et environnementaux en province.

Enfin, d'un point de vue organisationnel, pour concrétiser les désiderata exprimés en assemblée générale, nos commissions et nos activités doivent faire l'objet d'un planning à diffusion régulière ; de la sorte, tous nos membres pourront mieux se mobiliser et atteindre l'objectif fixé il y a peu par nos instances : une amicale ouverte et dynamique pour tous.

Bonnes vacances.

Carnet

Janvier à juin 2025

L'Amicale déplore le décès de :

Jean-Pierre ROUSSEAU, Conseiller groupe Agriculture 1999/2006

Monique FAUCONNET, veuve de Pierre Fauconnet Conseiller agriculture 1974/1995

Jean Louis MOYNOT, Conseiller groupe CGT 1967/1982

Monique GUIZARD, veuve de Sylvain Guizard Conseiller agriculture 1971/1979

Lucien BOURGEOIS, membre de section 2008/2010

Patrick LEGRAND, Conseiller groupe Personnalité qualifiée 1994/1999

Alain DUPLAT, Conseiller groupe Artisanat 2004/2010

L'Amicale souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents :

Nicole DEZ, fille de François Julien, membre de section 1959/1961

Paola FABIANI, Conseillère groupe Entreprise 2021/2023

Jean-Jacques DENIZARD, Conseiller CFDT 1994/2004

Agenda des activités

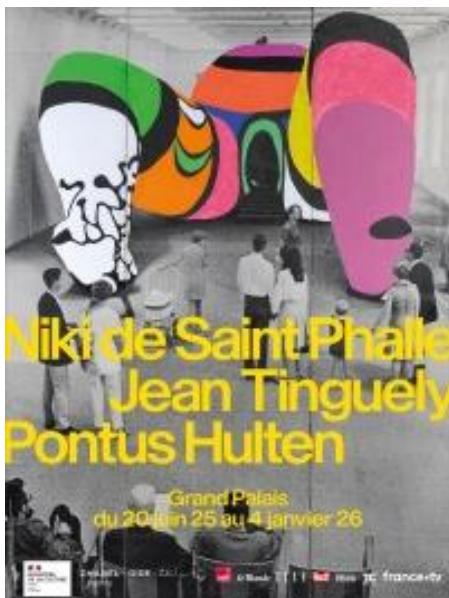
La CAC vous propose

Pour la période septembre à décembre 2025

Expositions – Visites

Jacqueline Laroche-Brion

**Niki de Saint-Phalle et
Jean Tinguely au Grand Palais**
le 2 octobre à 15h. Tarif 35 €. 25 places disponibles.
Date limite d'inscription et de paiement : 23 septembre 2025.



L'exposition met en lumière les créations marquantes de deux figures liées par une complicité artistique et amoureuse indéfectible,

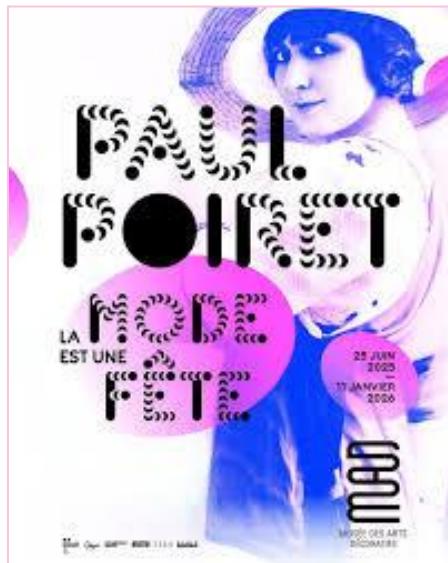
mais aussi par une utopie commune : celle de démocratiser l'art et d'en faire un espace de contestation des normes établies. Une démarche profondément subversive où l'art, loin d'être cantonné aux musées, dialogue avec le public dans des formes joyeuses, parfois explosives, toujours inattendues.

**Jean-Baptiste Greuze
au Petit Palais**

le 21 novembre (horaire à confirmer).
Tarif 32 €. 25 places disponibles.
Date limite d'inscription et de paiement : 12 novembre 2025.



L'année 2025 marquera le tricentenaire de la naissance du peintre emblématique du XVIIIème que l'exposition nous propose de redécouvrir sous le prisme de l'enfance. Inspiré par les idéaux des Lumières, Greuze fait de l'enfant une figure centrale de sa peinture. Ses jeunes protagonistes, qu'ils soient rêveurs, espiègles ou mélancoliques, incarnent des enjeux universels : l'éducation, l'innocence, mais aussi la précarité et la justice sociale. Le peintre capte leur fragilité et leurs émotions avec une virtuosité mêlant une lumière délicate à des textures vibrantes.



Paul Poiret au Musée des Arts décoratifs

le 5 décembre, à 13h15. Tarif 32 €. 20 places disponibles.

Date limite d'inscription et de paiement : 25 novembre 2025.

Le musée nous propose la première monographie dédiée à Paul Poiret, grande figure de la haute couture parisienne du début du XXème siècle.

Réputé pour avoir libéré les femmes des corsets en introduisant des silhouettes fluides et des couleurs vibrantes dans ses créations, Poiret a révolutionné l'histoire de la mode. L'exposition explore les différentes thématiques qui ont marqué la vie et l'œuvre de l'artiste, de sa fascination pour les Ballets russes à sa collaboration avec Raoul Dufy en passant par l'exposition internationale des Arts décoratifs et industriels de 1925.

Un génie qui a su redéfinir les frontières entre mode, art et style de vie.

Spectacles

Marina Jamet

« Denali » de Nicolas Le Bricquier au théâtre Juliette Récamier

Jeudi 9 octobre 2025 à 19h, prix 36 €

Date limite d'inscription :
8 septembre 2025

Véritable thriller théâtral, cette pièce haletante est tirée d'une histoire vraie. Le mardi 4 juin 2019, Cynthia Hoffman, 19 ans, est retrouvée morte, ligotée et bâillonnée dans la rivière Eklutna en Alaska. Elle a été abattue d'une balle dans la nuque. Les derniers à l'avoir vue sont Denali Brehmer, 18 ans, et Kayden McIntosh, 16 ans.



En les interrogeant, les détectives Jessica Hais et Lenny Torres vont mettre à jour une sordide histoire dont les adolescents sont autant victimes que coupables. Tiré de faits réels, Denali est un thriller policier haletant, une enquête sombre à l'issue de laquelle il est difficile de prendre parti, servie par une mise en scène moderne qui transcrit sur les planches les codes des séries policières.

4 nominations aux Molières 2024 :

- Meilleur spectacle de Théâtre Privé
- Meilleure Mise en scène d'un spectacle de Théâtre privé pour Nicolas Le Bricquier
- Meilleure Création visuelle et sonore
- Révélation féminine pour Lucie Brunet.

Prix du Polar 2023 : Meilleur spectacle théâtral.

« La Vérité » de Florian Zeller au théâtre Edouard VII

Dimanche 23 novembre 2025 à 16h,
prix 70 €

Date limite d'inscription :
22 octobre 2025

Comédie culte de Florian Zeller, sur une mise en scène au cordeau de Ladislas Chollat, une distribution exceptionnelle : Stéphane De Groodt, Sylvie Testud, Clotilde Courau, Stéphane Facco. Incontournable !

« La Vérité » est une comédie sur le mensonge... Elle raconte l'histoire de Vincent, qui estime qu'il y a beaucoup d'inconvénients à dire la vérité, et beaucoup d'avantages à la taire. Surtout quand il s'agit de sa femme, de son ami et... de la femme de son ami. Mais cette vérité, la connaît-il vraiment ?

STÉPHANE
DE GROODT
SYLVIE
TESTUD
CLOTILDE
COURAU
STÉPHANE
FACCO

Théâtre
ÉDOUARD
VII

A PARTIR DU 23 JANVIER 2025

TheatreEdouardVII.com

**« Un Château de Cartes »
de Hadrien Raccah au théâtre des
Nouveautés**

Jeudi 11 décembre 2025 à 21h,

prix 40 €

Date limite d'inscription :

8 novembre 2025

**Gérard Darmon revient avec une
comédie irrésistible d'Hadrien
Raccah, aux côtés d'Isabelle Géli-
nas et Stephan Wojtowicz**

Adam et Caroline ont reçu Vincent et son amie à dîner. Au départ de Vincent, Adam fait une crise de jalousie à sa femme, pendant la dispute ils entendent du bruit dans la maison... Lorsque tout d'un coup Vincent apparaît car il est tombé en panne non loin.



Mais la situation a complètement changé, elle s'est même inversée. Maintenant c'est Vincent qui est avec Caroline et ils sont venus chez Adam pour le dîner...



Assemblée générale de mai 2025

Compte-rendu par Marie-Jo Millan

Après avoir présenté les excuses des présidents Patrick BERNASCONI (CESE), Dominique VIENNE (CESER), Jean GROSSET (Co-Construire) et de Monique ALLERON (APERCES), le président Bernard FERRAND invite l'Assemblée à observer une minute de silence pour nos 9 membres disparus.

Dans un contexte où la France, comme l'ensemble des pays européens, vit des heures perturbées, il se réjouit que nous soyons au Palais d'Iéna, havre de paix pour y partager d'agréables moments et permettre des retrouvailles chaleureuses.

2024 a été en partie consacrée à la préparation du cinquantenaire de notre Amicale sans restreindre ses autres obligations. Il tient à remercier tous les membres qui se sont mobilisés pour contribuer à faire de cet événement un grand moment de mémoire, de souvenir et de partage. En 2024, les membres de l'Amicale qui ont assuré les visites du Palais d'Iéna ont accueilli plus de 4000 visiteurs. Que cette équipe, lancée il y a 10 ans par Francis LAMARQUE récemment en charge de Bertrand CLUZEL, soit assurée de notre reconnaissance.

Le président fait le constat que notre Amicale se diversifie, se complexifie et évolue notamment au niveau de son secrétariat administratif. Il remercie Chantal LEVEQUE pour le travail accompli, l'empathie manifestée, et salue l'arrivée de Nadine

ACQUIE qui a pris le relais avec efficacité.

Il remercie et rend hommage aux 2 membres qui vont se retirer du Bureau après avoir œuvré très activement au rayonnement de notre Amicale : Pierre SIMON, vice-président et Francis LAMARQUE trésorier et infatigable animateur du pool de guides du Palais d'Iéna. Il poursuit en saluant le travail accompli par les présidents de commissions Catherine BLASSEL pour les activités culturelles, Bernard DEVY pour les activités sociales, Jean-Christophe LE DUGOU pour la transition écologique et le développement durable, Beatrice OUIN pour le groupe communication.

Le président se réjouit que notre Amicale se porte bien et rappelle que lors de la 1ère AG en 1975, nous comptions 266 adhérents, 321 aujourd'hui auxquels s'ajoutent 69 amis de l'Amicale soit un total de 390 membres.

Sur le plan financier, il se montre très satisfait de l'équilibre respecté. Il accueille ensuite le secrétaire général du CESE et le remercie d'être des nôtres malgré son emploi du temps contraint par la nouvelle convention citoyenne consacrée aux temps de l'enfant. Aussi, le président confirme notre soutien au Conseil suite à la tentative de déstabilisation des médias et aux propos de parlementaires défavorables aux CESER.

Le secrétaire général, comme chaque année, nous fait un état des activités du CESE et cette année de la fin de la mandature des actuels conseillers en 2026 que l'Amicale est prête à accueillir pour poursuivre leurs contacts fructueux.

Au préalable, il souhaite un joyeux anniversaire à l'Amicale. Briève-



ment, sur le rapport provisoire de la Cour des Comptes, il signale qu'il n'y aucune mention de ce qui a été diffamé en mars dernier mais la satisfaction du budget et de la gestion des conventions citoyennes. S'agissant des améliorations préconisées, un travail est en cours pour y répondre. Quant à la malveillance médiatique, le Procureur de la République a été saisi, des poursuites judiciaires sont à prévoir.

Le secrétaire général tient à remercier l'Amicale pour les relations de sympathie ainsi que pour les visites que nous accompagnons et organisons. L'effort financier est maintenu conformément à l'accord en vigueur, malgré la baisse de 2,4 millions € du budget du CESE.

Lors du dernier Bureau du CESE, il a été décidé de rénover la salle hypostyle et l'hémicycle (dallage). Pour ce

faire, une fermeture serait envisagée entre mai 2026 et fin 2027.

Sur le plan architectural, la place du village est réussie ainsi que la terrasse. Le CESE compte poursuivre les travaux durant 18 mois et notamment la numérisation.

La mandature actuelle s'achèvera le 26 avril 2026. De nouveaux membres seront nommés fin mars. Le CESE va se concentrer sur des avis transverses pour donner des perspectives à 10 à 15 ans grâce à la mise en place d'une commission ad hoc ainsi que sur la nouvelle Convention citoyenne « Les temps de l'enfant » et ainsi démontrer la capacité du CESE à organiser ce type d'événement. Sur la demande du Premier ministre « Qu'est-ce qu'être français » en lien avec les territoires, des indications sont encore attendues.

Alors que l'Amicale va célébrer son cinquantenaire, le Secrétaire général se félicite de la bonne entente entre les deux institutions.

Le Président FERRAND remercie le secrétaire général des informations fournies et lance la discussion.

Une première question porte sur la consultation espérée des élus locaux dans le cadre de la convention citoyenne, compte tenu de leurs responsabilités vis-à-vis des enfants.

D'autres questions suivront sur la demande du Premier ministre, le budget du CESE, la communication et la poursuite des visites durant les travaux de rénovation du Palais d'Iéna.

Présentation et vote du rapport moral et d'activités, Marie Josée MILLAN



En ce début 2025, notre Amicale compte 390 membres (321 adhérents et 69 amis) dont 151 femmes et 239 hommes. Les 390 membres répartis en : 243 anciens conseillers, 46 anciens membres de section, 6 anciens membres associés, 26 conjoints ou descendants d'un membre du CESE décédé et les 69 amis de l'Amicale.

Depuis l'AG de 2024, nous avons déploré le décès de 2 adhérentes et de 7 adhérents.

Nous avons dû enregistrer 4 démissions (santé, âge, éloignement). Nous avons eu le plaisir d'accueillir 7 nouveaux adhérents et 43 nouveaux amis.

En 2024, Francis LAMARQUE et Bertrand CLUZEL ont coordonné le Service Visites de l'Amicale et ses 12 guides qui ont assuré 110 visites sur les 172, au profit de 4 178 visiteurs, en majorité des jeunes.

La Commission des activités culturelles présidée par Catherine BLASSEL a été riche en offres d'acti-

vités malgré les difficultés d'organisation de ces dernières années. Elle nous a proposé un programme varié d'expositions et de visites au rythme mensuel habituel : « Mode et sport » en cette année des JO Paris 2024 ; « Chana Orloff – Sculpter l'époque », dont les frères Perret ont réalisé l'atelier ; « Le Paris de la modernité – (1905-1925) » ; « Paris 1874 : l'instant impressionniste » ; « Gustave Caillebotte, peindre des hommes » ; « Les chefs d'œuvre de la collection Borghèse » ; des spectacles très divers : « Together » ; « La Claque » ; « Le cercle des poètes disparus » ; « Gisèle Halimi, une farouche liberté » ; « La famille » ; « Stories, la dernière tournée ». Le très beau voyage à la découverte des villes hanséatiques allemandes. Notre traditionnel repas de fin d'année s'est tenu au restaurant d'application de Vatel. Une belle découverte proposée par Pierre SIMON.

Marquée par un retour à la normalité de ses activités en 2024, la Commission des Affaires Sociales présidée par Bernard DEVY peine à réunir en présentiel de nombreux participants.

Deux ans après la saisine gouvernementale, la CAS suit toujours les travaux de la convention citoyenne sur la fin de vie qui devaient aboutir en juin 2024. Depuis, les 2 projets de loi, selon le souhait du Premier ministre, soins palliatifs et aide à mourir, sont en discussion au Parlement. Il convient de remercier Bernard DEVY pour le travail de clarification sur la réforme des retraites depuis la suppression des régimes spéciaux en 2023 dont celui du CESE.

Autre grande cause nationale suivie par la CAS, l'aide aux aidants. La CAS a poursuivi sa réflexion en avril 2024 lors d'une table ronde. La CAS nous a également proposé une conférence sur l'intelligence artificielle, en octobre 2024 avec Stéphane RODER. En février 2025, la CAS a proposé une nouvelle visite de l'ICM (Institut du Cerveau) après celle de 2016. Un grand succès pour cette rencontre au sein de ce centre de recherche de dimension internationale, innovant dans sa conception comme dans son organisation.

La Commission transition écologique et développement durable présidée par Jean-Christophe LE DUGOU a fait le choix de mettre en valeur les contenus particulièrement complexes du développement durable qui se confirme comme une orientation structurante de leur réflexion. Au cours de cette année, ils ont poursuivi l'examen des différents aspects de la transition énergétique en étant particulièrement attentifs aux nouvelles contraintes qui mettent à rude épreuve les systèmes électriques existants. Au total un apport de réflexions qui permettent d'appréhender les débats d'actualité tant sur les causes de la grande panne électrique qui a frappé la péninsule ibérique que sur des difficultés rencontrées dans la mise au point du texte gouvernemental portant sur la programmation pluri annuelle de l'énergie. Compte tenu de la diversité et de l'intérêt des exposés proposés, le faible taux de participation est regrettable.

Le groupe communication poursuit son action, son fonctionnement et

ses orientations donnant satisfaction dans le cadre d'une transmission progressive harmonieuse entre Béatrice OUIN et Claude MENNECIER. Un numéro exceptionnel du Bloc-notes sur le Cinquantenaire de l'Amicale vous a été remis. Nous remercions le CESE pour l'impression et les rédactrices et les rédacteurs de leurs contributions.



En 2024, Jacques PICARD en charge des relations avec les amicales de CESER a poursuivi son action facilitée par Julien BLUTEAU délégué pour les CESER dont Marc BOUCHERY a pris le relais. Malgré le manque de nouvelles créations d'Amicales, le renouvellement des CESER a permis le recrutement de nouveaux membres. Les amicales des CESER sont destinataires de la newsletter et de notre Bloc-notes dont une page leur est consacrée. Pour conclure sur cette année 2024, nous nous réjouissons de la satisfaction de nos membres sur l'excellent niveau d'offre de conférences, d'interventions et de sorties dont la participation s'est améliorée grâce au Club des Amis, opportunité déterminante compte tenu de la réduction

du nombre de membres du CESE (de 233 à 175 depuis 2021) et leur rajeunissement (depuis 2010).

La discussion a porté sur la très faible participation aux travaux des commissions, les problèmes de mobilité pour l'Amicale et les CESER et les attentes des nouveaux membres. Concernant la participation, demande a été faite au Bureau de réfléchir à son amélioration, la visioconférence ne suffisant pas. Un appel à augmenter le nombre de guides a été lancé. Etant donné les nouveaux profils de membres, un questionnaire sera proposé lors de la célébration.

Le Président FERRAND se réjouit d'une AG aussi réactive et du chemin important encore à faire. Il propose de passer au vote sur le rapport moral : Unanimité.

Objectifs annuels et ratification des nouveaux adhérents, Bernard FERRAND

Le Président donne lecture des noms des 7 adhérents et des 44 nouveaux amis et sollicite leur ratification : Unanimité.

Pour le Président, notre Amicale garantit la convivialité, l'échange intellectuel et sociétal, l'entraide. Sur cette base depuis 2022, confirmée en 2024, 7 objectifs choisis : Faciliter l'accueil des nouveaux membres ; Utiliser notre site internet pour fluidifier nos informations ; Densifier nos relations extérieures avec les Amicales des CESER, l'Amicale du Comité européen et l'Amicale des personnels du CESE et entretenir un lien avec les autorités politiques et administratives du Conseil ; Aider

nos membres en toutes circonstances ; Valoriser le Palais d'Iéna en assurant les visites de groupes ; Animer le club des Amis ; Administrer et veiller à l'évolution des fichiers de l'Amicale.

En 2025, au-delà des activités de nos trois commissions statutaires, nous poursuivrons ces objectifs en accédant aux demandes des nouveaux membres grâce au questionnaire prévu à cet effet, en nommant un chargé de mission aux liens européens lors d'un prochain Bureau, en densifiant notre réseau avec les amicales des CESER, en attirant davantage d'amis dans l'Amicale, en organisant nos activités afin qu'elles soient à la portée de nos adhérents provinciaux, en veillant aux préoccupations des plus anciens, en réorganisant les liens entre le Bureau et le secrétariat administratif de l'Amicale, en sollicitant votre approbation sur la proposition de conférence d'un de nos adhérents, Bernard VIVIER, sur le thème « Le travail a-t-il un avenir ? » pour notre AG 2026.

Présentation et vote du rapport financier et du budget, Francis LAMARQUE

Le trésorier Francis LAMARQUE présente pour la dernière fois le rapport financier avec une certaine émotion après 8 ans. L'exercice 2024 se solde par un déficit de 16 149,26 € financé par nos avoirs de 50 216,41€ au 31/12/2023 et qui résulte en grande partie d'un prélèvement exceptionnel de 12 000 € l'URSSAF (durant le covid) et 4 500 € de retard de cotisations.

Il rappelle que nos ressources sont constituées par la subvention du CESE de 45 000€ qui assure les frais de personnel et les 13 231€ de cotisations dont environ 100 encore impayées en 2024.



Enfin, le trésorier Francis LAMARQUE remercie Alain CORDESSÉ, trésorier-adjoint de son aide.

Le Président FERRAND sollicite des observations. Aucune. Il procède au vote : Quitus unanime. Il remercie Francis LAMARQUE pour les années passées à la vice-présidence puis à la trésorerie.

Francis LAMARQUE présente un budget prévisionnel 2025 équilibré qui s'élève à 60 550 €.

Le Président FERRAND remarque que les adhérents mettent du temps pour payer leurs cotisations malgré des relances incessantes. Cela pose question.

La discussion sur le rapport financier et le budget a porté sur les différences entre 2024 et 2025, le montant des cotisations et le coût de la célébration. En réponse sur le budget de l'année 2025, le contexte particulier a été rappelé ainsi que le fonctionnement normal en frais de personnel, les efforts attendus sur

les frais de fonctionnement et les retards de cotisation. Des félicitations ont été adressées à Hubert BRIN pour les options peu coûteuses de la célébration. S'agissant des frais, un adhérent a déclaré faire don de ses frais. Le Président FERRAND a lancé le vote : Unanimité.

Fixation de la cotisation 2026 des Adhérents et des Amis

Le trésorier propose de reconduire le montant actuel de 50€ et de 25€ pour les amis.

Le Président précise que c'est la cotisation de base et que chacun peut verser plus.

La proposition du trésorier est votée à la quasi-unanimité (3 contre).

Modification des statuts validés en CA et bureau, Bernard DEVY

La mise en place d'une cotisation couple pour augmenter nos finances et formaliser davantage la participation des conjoints, demande une modification de nos statuts à l'article 2 au 2ème paragraphe. Cette modification a été approuvée au Bureau et au CA du 24/01/2025.

Le Président appelle au vote : Unanimité. Il remercie Bernard DEVY pour ce travail.

Clôturant l'AG, le Président FERRAND remercie toutes et tous d'avoir participé. Il souhaite que chacun prenne sa place dans les travaux des commissions et encourage à cultiver l'amitié, le trésor le plus précieux et rare de la vie. Puis, il invite les adhérents à se retrouver pour la célébration dans l'hémicycle de notre 50ème anniversaire.

Célébration du Cinquantenaire

Compte-rendu par Marie-Jo Millan

Le président FERRAND salue la participation de Thierry BEAUDET, président du CESE et Dominique VIENNE, président des CESER de France. Il les en remercie et se réjouit de célébrer le 50ème anniversaire de notre Amicale dans l'hémicycle. Il remercie aussi de leur présence les membres actifs de l'Amicale, nos hôtes et toutes et tous.

Sans plus tarder, il donne la parole à Dominique VIENNE, puis à Thierry BEAUDET qui dans un second temps participera à notre débat sur le devenir du CESE.

L'intervention de Dominique VIENNE, président des CESER de France



Pour le président VIENNE qui a œuvré longtemps en CESER, une institution qui contribue à l'avenir de ce pays, le débat sur les CESER au Parlement est difficile à entendre. En particulier sur le « *à quoi servons-nous ?* » alors que les CESER répondent aux questions démocratiques

par la proximité « le 1er km » stratégique, le temps long apporté en territoire, la remontée des signaux faibles des lanceurs d'alerte citoyenne, la réconciliation de mondes qui ne se parlent pas. Il souhaite partager cette inquiétude car les mots sont très durs : « *recyclages de copains* ». Un travail d'inventaire est à faire pour retourner vers les parties prenantes. Cette fonction relie les CESER à un tout plus grand et ils sont heureux de cette validation. Il souhaite de bons travaux à l'assemblée.

L'accueil de Thierry BEAUDET, président du CESE

Thierry BEAUDET remercie l'Amicale pour son invitation, dit le plaisir qui est le sien de participer à la célébration des 50 ans et remercie les membres pour leur action de présentation au public de l'institution singulière, utile et moderne qu'est le CESE dans notre paysage démocratique et de ses travaux.

Les 50 ans de l'Amicale coïncident avec les 100 ans du Conseil national économique fondé en 1925 qui allait préfigurer le CESE que nous connaissons aujourd'hui. La France était à l'avant-garde. Aujourd'hui nous comptons plus de 70 conseils économiques et sociaux et institutions similaires à travers le monde. Je suis heureux d'annoncer 2 ouvrages à paraître, l'un sur l'action du Conseil, l'autre sur la place de la démocratie sociale dans notre pays.



De gauche à droite et de haut en bas : Catherine Blassel, Jacques Picard, André-Jean Guérin, Jean-Christophe Le Dugou, Bernard Devy, Jean-Marie Bez, Jacqueline Laroche-Brion.



L'histoire et les activités de l'Amicale

Le président FERRAND remercie ensuite Claude MENNECIER pour « Souvenirs », le photorama qui se déroule sur les écrans. Un moment d'émotion. Il remercie pour les photos Christophe le photographe du CESE, toujours à nos côtés lors des moments importants.¹

Les interventions de Jean-Marie BEZ sur l'historique de l'Amicale, d'André-Jean GUERIN sur l'évolution du CESE, de Bernard DEVY sur la présentation des activités sociales, de Jean-Christophe LE DUGOU sur la Commission développement durable et environnement, de Catherine BLASSEL sur les activités culturelles, de Jacques PICARD sur les relations avec les CESER, de Jacqueline LAROCHE-BRION sur l'évolution de la place des femmes au CESE et dans l'Amicale sont des résumés des articles présents dans le Bloc-Notes N°68, numéro spécial du Cinquanteenaire, aussi ne les reprenons-nous pas ici, pour laisser une plus large place au compte-rendu du débat avec le président BEAUDET.

Être membre de l'Amicale, s'y investir, c'est témoigner de votre attachement à une institution qui aura compté dans votre parcours. Vous êtes toujours les premiers ambassadeurs du CESE, des soutiens, des passeurs et je salue tout particulièrement votre action auprès des plus jeunes, écoliers, collégiens et lycéens. Merci de faire découvrir ce joyau architectural qu'est le Palais d'Iéna, que nous allons profondément rénover dans les mois à venir. Bons travaux à vous. Je vous retrouve bien volontiers un peu plus tard pour des échanges.

¹ Ce diaporama est visible sur le site Internet de l'Amicale

Le débat sur l'avenir du CESE

Le président d'honneur de l'Amicale Hubert BRIN en charge du débat en précise la portée décidée par le CA de l'Amicale : le devenir du CESE, attendu que celui de l'Amicale relève des membres actuels du CESE. Compte tenu des évolutions récentes du CESE, les instances de l'Amicale sont conscientes de la nécessité de faire évoluer ses propositions d'activités car moins qu'avant, la fin d'un mandat au CESE correspond à un départ à la retraite professionnelle.

Débattre sur le devenir du CESE amène au questionnement sur son utilité basée sur le nombre de rapports utilisés dans l'élaboration des lois, ou sur ce lieu où on peut continuer à se parler et se respecter malgré des avis ou positions différentes voire parfois conflictuelles, ou au regard de l'élargissement de ses compétences du CESE avec les conventions citoyennes et le rapport entre démocratie représentative et démocratie participative.

Sur toutes ces pistes et notamment sur les deux dernières nous avons besoin d'entendre les expériences de membres actuels du CESE.

Première question à Monsieur le Président du CESE Thierry Beaudet : le CESE est-il utile ?

L'intervention du Président

Thierry Beaudet

L'avenir du Conseil mérite réflexion et action. Au préalable, il propose d'évoquer le contexte général qui



Hubert Brin, Béatrice Ouin, Bernard Ferrand, Thierry Beaudet

connaît un inquiétant recul des démocraties. Moins d'un quart de la population mondiale vit dans un régime pleinement démocratique et jusque dans les démocraties bien établies, la confiance dans les institutions décline, les débats s'hystérisent. Le baromètre annuel du CEVIPOF montre l'acceptabilité croissante de l'idée de régimes autoritaires.

Dans cet environnement, le CESE veut articuler démocratie représentative et démocratie sociale. Il veut incarner une démocratie vivante, inclusive, capable d'embrasser la complexité. Depuis 2021, le CESE dispose de leviers nouveaux pour mener à bien sa mission puisque les citoyens y ont désormais leur place au travers des conventions citoyennes ou autres dispositifs. Si les moyens évoluent, l'objectif demeure, à savoir incarner l'assemblée du premier mot pour emprunter la formule de Jacques DERMAGNE, le dernier mot revenant à celles et ceux qui ont la légitimité de l'élection. La qualité du dernier mot dépendant pour beaucoup de la qualité des premiers mots, nous sommes là pour aider à prendre de meilleures décisions, à voter de meilleures lois. C'est une nécessité tant le constat fréquent de "malfaçon législative" est patent.

Le CESE est toujours régulièrement l'objet d'attaques en provenance d'une minorité bruyante de parlementaires et de quelques médias. Les critiques portent tantôt sur l'institution, ses travaux, ses membres, son budget, ou les 4 à la fois. J'y vois, au-delà de nous, une forme d'antiparlementarisme à laquelle il faut être très attentif. Récemment, c'est un relevé d'observations provisoires de la Cour des comptes qui a été exploité contre nous par le Canard enchaîné alors qu'il était strictement confidentiel, qu'il pouvait être contesté ce que nous avons fait. Mesurer l'utilité du CESE en rapportant le nombre d'avis produits au budget du Conseil relève du populisme et n'a d'autre but que de chercher à nuire.

Pour l'avenir, comme nos prédecesseurs, nous voulons conforter l'institution. Le CESE doit demeurer le lieu du dialogue constructif apaisé des acteurs de la société civile organisée et, ce faisant, le trait d'union entre la société civile et les instances politiques. C'est plus que jamais utile tant rares sont les lieux où s'élaborent diagnostics et propositions partagées en dehors des postures et des jeux d'acteurs convenus.

Le co-rapportage des avis se développe. J'aime à citer 2 avis récents. Le premier sur l'avenir de l'élevage co-rapporté par deux membres, l'un de la FNSEA, l'autre de la Confédération paysanne. Le second sur la

restauration des espaces naturels co-rapporté par un représentant des chasseurs et une environnementaliste. En dehors des murs du CESE, où cela serait-il possible ? C'est pourquoi beaucoup de sujets complexes trouvent des solutions dans les travaux du CESE. L'acceptation sociale des propositions est au cœur de nos travaux. C'est comme cela que le CESE peut agir utilement pour l'Assemblée nationale et le Sénat, et jamais concurremment. Je dirais donc que notre premier enjeu d'avenir, c'est de rester ce que nous sommes.

Nous devons parallèlement être une institution toujours plus ouverte aux citoyens. C'est une mission nouvelle du CESE que nous mettons en œuvre à travers de nombreux dispositifs innovants. Actuellement, à l'occasion d'un travail du CESE sur la santé mentale des jeunes, nous avons constitué en partenariat avec des associations un groupe de 20 jeunes de 12 à 18 ans qui sont venus travailler ici pendant 2 week-ends. Nous voulons prendre en compte toutes les voix. Depuis le début de la mandature 50 000 citoyens ont été associés à nos travaux sous différents formats, le plus souvent à travers des plateformes numériques.



Cette parole citoyenne ne se substitue pas aux travaux des membres. Elle vient nourrir et enrichir nos travaux. Et nous observons que l'association des citoyens aux travaux du CESE apporte une touche de modernité qui rejaillit positivement sur l'institution.

Un autre axe important est de renforcer nos liens avec les 2 autres assemblées. Au cours de cette seconde partie de mandat, nous structurons plus fortement nos relations avec les parlementaires. Nous leurs fournissons des éléments basés sur nos travaux en amont de l'examen de projets de loi, récemment pour le projet de loi de financement de la sécurité sociale ou pour la fin de vie. Nous ne nous contentons plus d'adresser nos avis mais structurons nos propositions articles de loi par article de loi. De même que nous faisons un travail d'identification des sujets d'intérêt des différents parlementaires pour pouvoir les alimenter. De plus en plus systématiquement, nos rapporteurs présentent leurs avis au Parlement.

Toujours dans cette logique d'ouverture, nous renforçons nos partenariats avec différentes agences et organismes comme France stratégie ou l'ADEME pour ne prendre que 2 exemples. De même que nous voulons être toujours plus en lien avec les territoires, tout particulièrement à travers les CESER et les conseils de développement.

Vous le savez, le Conseil développe aussi une action à l'international et nous voulons rester connectés avec nos collègues en Europe et dans le monde. Nous avons beaucoup agi

ces 3 dernières années dans l'espace francophone puisque c'est notre Conseil qui présidait l'Union des conseils économiques et sociaux francophones. Les relations entre Etats peuvent connaître des hauts et des bas. C'est pourquoi nous croyons à ce que nous appelons la diplomatie des sociétés civiles qui permet de maintenir des liens au-delà de toutes les vicissitudes. Notre action est reconnue à un point tel que des pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne comme l'Albanie font appel à nous pour les aider à structurer des espaces de dialogue entre la société civile organisée et les pouvoirs publics.

On ne peut parler du Conseil sans parler du Palais d'Iéna. Nous voulons l'ouvrir sur la cité. L'assemblée de la société civile ne s'enferme pas dans son palais mais l'ouvre sur la société. Nous voulons le faire vivre comme un espace de dialogue, de débats établis, documentés, apaisés et les formations de travail y contribuent puisque dorénavant elles organisent au moins un événement public chaque année.

Enfin avec le secrétaire général, nous faisons en sorte que dans son fonctionnement quotidien le CESE soit exemplaire, qu'il mette en œuvre pour lui-même ce qu'il promeut dans ses avis en matière sociale – égalité femme homme,... et environnementale notamment.

Comme vous l'avez fait avant nous, nous agissons au mieux, avec conviction et détermination, pour que le CESE demeure une institution moderne et d'avenir.

Le Président FERRAND remercie le président du CESE et passe la parole à Hubert BRIN pour animer le débat. Celui-ci accueille les questions auxquelles répond Thierry BEAUDET.

Réponse aux questions et préoccupations

Le Président Beaudet partage l'avis de Marie-Claire CAILLETAUD sur l'avenir du CESE. Il rappelle que la priorité est bien d'approfondir la mission première du Conseil, à savoir les



avis de la société civile organisée et que la participation citoyenne est là pour venir enrichir et augmenter ce travail et non le concurrencer.

Oui les contestations du CESE par une minorité bruyante représentent une menace qu'il ne faut pas négliger et qui suppose de la combativité. Même si nous préférerions utiliser notre énergie à promouvoir ce que nous faisons plutôt qu'à nous défendre. Nous ne craignons pas tant la suppression que l'étouffement du CESE. Le prochain projet de loi de finances sera source de danger avec probablement une réduction nouvelle de notre budget de fonctionnement comme cela a déjà été le cas en



2025 avec une réduction de 8% du budget par rapport à 2024. Quand bien même nous avons appris lors de la mission de la Cour des comptes que le CESE est la seule institution avec un budget en diminution. Or la réduction des moyens nuit à notre fonctionnement.

S'agissant de nos travaux le gouvernement doit nous saisir sur les lois



de programmation, il peut nous saisir sur tout autre sujet comme peut nous saisir le Parlement. Depuis 2021 nous pouvons également être saisis par voie de pétitions, ce qui n'a pas été le cas au cours de la mandature. Systématiquement avec les présidents des formations de travail



je sollicite des rendez-vous auprès des différents ministres pour leur suggérer de nous saisir en avance de phase. Aujourd'hui globalement ¼ de nos travaux résulte de saisines gouvernementales et plus accessoirement parlementaires. Concernant les autosaisines nous avons constitué un groupe de programmation à la suite de la conférence des enjeux qui s'est tenue en début de mandature. 3 grandes orientations stratégiques : les résiliences, les grandes transitions, économiques, sociales, environnementales à penser globalement et non en silo et les grandes transformations auxquelles nous assistons comme le télétravail depuis le COVID ou encore l'irruption du numérique et de l'IA dans nos vies. Nous ne nous sommes pas dérobés sur le sujet de l'immigration. Après l'adoption d'un avis nous avons organisé un très grand événement sur ce thème. D'ici la fin de mandature

nous allons travailler sur la fiscalité, également sur l'avenir du modèle social français.

S'agissant des conventions, le CESE a davantage hébergé qu'organisé la convention climat alors que dorénavant nous les pilotons. Nous avons appris de la convention climat et aussi de ce qui se passe sur les territoires. En effet, on observe beaucoup de participation citoyenne dans les territoires, les conseils de quartier pour prendre un exemple. Le président du CESE rappelle la grande manifestation célébrant l'anniversaire de la loi handicap qui s'est tenue dans la salle hypostyle, une manifestation totalement accessible à tous les handicaps. Il rappelle la difficulté à faire valoir des sujets prospectifs, en avance de phase, alors même que ces sujets ne font pas encore l'objet de débats po-

litiques. C'est pourquoi il faut accepter que certains avis soient à « infusion lente ». La question de leur portage est centrale. De ce point de vue, l'idée d'une niche CESE à l'Assemblée nationale pour pouvoir inscrire des sujets à l'ordre du jour pourrait être une piste intéressante.

Nous devons naturellement tenter de nous adresser plus et mieux au grand public. Ce n'est pas si simple parce que nous ne voulons pas nous soumettre aux seuls réseaux sociaux où il faudrait pouvoir développer une pensée construite en 174 signes. De même que nous ne voulons pas céder à la préférence de la société pour le présent. Pour autant nous y travaillons. Nous réalisons dorénavant des fiches de synthèse et de communication de nos avis, de même que sur notre site internet nous postons des capsules vidéo et

des infographies. Des podcasts du CESE sont également en cours de lancement.

Je suis convaincu qu'il serait intéressant de montrer à voir la façon dont nous travaillons, la méthode CESE, qui permet, à partir de points de vue radicalement différents, de trouver des terrains d'entente et des voies de passage. C'est un sujet sur lequel j'aimerais que nous réfléchissions. Le CESE a besoin d'ambassadeurs. Les organisations siégeant au CESE devraient être nos premiers ambassadeurs, ce qui n'est pas toujours le cas. Aussi nous avons engagé un travail pour construire des liens plus continus avec les organisations et notamment leurs équipes communication.

Clôture par le Président de l'Amicale.



Découvertes à Genève

Voyage organisé par l'Amicale du 25 au 27 mars 2025

Paris Gare de Lyon

Mercredi 25 mars, 12h15. Le train s'ébranle.

Direction Genève. C'est là que nous allons inaugurer une nouvelle présentation proposée à nos membres : Découvertes à

Mais nous voilà déjà à Genève. Et le soleil est au rendez-vous. Cela commence bien.

A peine arrivés, vite une première approche de la ville, avec une première surprise : le jet d'eau, emblème de la ville, ne fonctionne pas. Bon, tant pis pour la photo cliché ! Le



centre-ville, entièrement piéton, permet de flâner entre les immeubles, imposants voire un peu austères. Sauf cet immeuble qui s'affiche fièrement.



Par l'odeur alléchés, nos pas nous conduisent place du Molard où nous découvrons la chocolaterie Rohr, véritable institution genevoise.

Nous avons pu y déguster une spécialité renommée, « les poubelles de Genève ».

Pour terminer cette première journée, nous voici au restaurant « A la mère Royaume », où deux surprises nous attendaient.

Ce restaurant se trouve être également le siège de la Société littéraire de Genève. Nous y avons rencontré un écrivain arménien.

Par ailleurs, le consul général de France à Genève était venu nous saluer. Il nous permit d'avoir une approche de l'organisation de la Suisse en général et de Genève en particulier.

C'est en 1847 que sera adoptée la Constitution qui pose le principe de la démocratie participative, toujours en vigueur aujourd'hui.

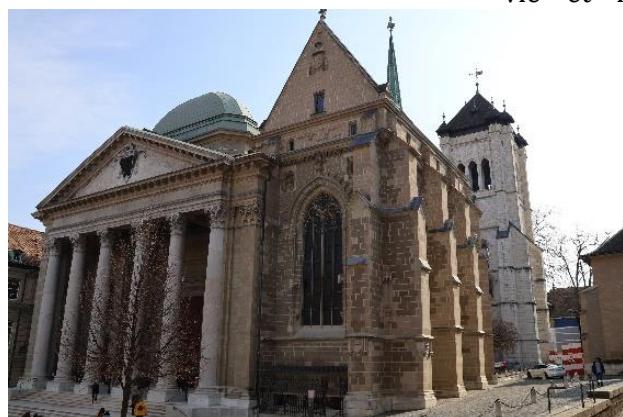
Le consul général nous dressa également un portrait de la situation florissante de la ville, insistant au passage sur l'apport important des Français. Plus de 70 000 travailleurs frontaliers se rendent chaque jour à Genève. Pas mal !

Nouveau jour, nouvelles surprises.

Après une belle grimpette, nous voilà devant la cathédrale protestante Saint-Pierre. Elle est la principale église protestante de Genève, depuis 1535, après avoir été pendant plusieurs siècles la cathédrale de l'évêque de Genève.

La Réforme, avec sa philosophie d'austérité, a bouleversé l'intérieur de l'édifice, le vidant de tout ornement et recouvrant les décors polychromes du Moyen Age.

Aujourd'hui, cette cathédrale est aussi un « temple civique » où se tient la cérémonie de prestation de serment du gouvernement cantonal. Nous déambulons ensuite dans la vieille ville dans les pas de Jean-



Jacques Rousseau, enfant terrible de la ville adulé autant que détesté. Aujourd'hui encore, il ne laisse pas indifférent.

Nous ne manquons pas de saluer sa statue, sur l'Île Rousseau, à mi-chemin entre la rive droite et la rive gauche du Rhône.

Et c'est tout naturellement que nous nous retrouvons dans la



Maison Rousseau et de la littérature, installée dans la maison natale de l'écrivain.

Son président, Manuel TORNARE, ancien maire de Genève, nous accueille chaleureusement. Il nous explique que cette maison est à la fois une maison d'écrivain faisant rayonner l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau et une maison de littérature tournée vers la société contemporaine. Pour preuve, cet immeuble de 6 étages consacre son rez-de-chaussée à un café ouvert sur la ville. Dans d'autres étages, un parcours audiovisuel plonge les visiteurs dans la vie et l'œuvre de Jean-Jacques

ROUSSEAU. Il veut faire ressortir sa modernité face aux grandes questions de notre temps.

Traversant la rue, nous nous retrouvons au Café Papon. Celui-ci est situé dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville, juste en dessous de la salle du Conseil du Conseil d'Etat.



Nous sommes attendus par Alberto VELASCO, président du Grand Conseil.

Il est temps de faire un point rapide sur les institutions genevoises.

Le pouvoir exécutif :

Le Conseil d'Etat est le gouvernement de la République canton de Genève. Il est composé de 7 membres, élus par le peuple pour 5 ans.

Il a notamment pour mission de mettre en œuvre les lois votées par le parlement (le Grand Conseil), de conduire la politique extérieure du canton et d'assurer l'ordre et la sécurité publique.

Le pouvoir législatif :

Le Grand Conseil est le parlement cantonal. Il exerce le pouvoir législatif. Il est composé de 100 députés, directement élus au suffrage universel par le corps électoral au scrutin proportionnel. Le mandat des députés dure cinq ans.

Le Président du Grand Conseil est élu pour une année.

Quelques mots sur la démocratie semi directe.

La démocratie suisse combine la démocratie directe, qui permet au peuple d'exercer directement son

pouvoir politique et la démocratie représentative. En Suisse, les citoyens élisent leurs représentants aux différents conseils (communes, cantons et Confédération), mais peuvent également se prononcer sur l'approbation de textes législatifs ou constitutionnels décidés par ces conseils, par le biais du référendum, ou proposer des modifications constitutionnelles ou légales par le biais de l'initiative populaire. Au niveau fédéral, les consultations populaires sont organisées en général quatre fois par an. À noter que le projet contesté n'est jamais le projet d'un parti ou d'une ligne gouvernementale, mais le projet du parlement. Contrairement aux autres pays, le referendum n'est donc jamais un enjeu pour conserver ou quitter le pouvoir, de sorte que l'on ne peut pas parler d'un désaveu du Parlement lors du rejet du projet par le peuple.

De toutes ces informations, il ressort une approche suisse de la démocratie bien différente de la nôtre. Qui mériterait peut-être d'être regardée plus avant ?

Après toutes ces explications, nous reprenons notre route à travers Genève.

Nous parlions de la prospérité de la ville. Le **musée Patek Philippe** en est une éclatante illustration. Ce musée est né d'une passion, celle de Philippe Stern qui peu à peu a constitué cette remarquable collection horlogère. Sont réunis là plus de 2500 montres, automates, objets précieux et autres portraits miniatures sur émail, qui nous plongent dans un fabuleux voyage à travers

cinq siècles d'art horloger genevois suisse et européen. A couper le souffle !

Encore tout éblouis, nous voilà partis à la rencontre des dirigeants de la FER (Fédération des entreprises romandes) qui nous avaient invités pour un apéritif dinatoire dans leurs locaux. Dans leurs propos, ils mettront en avant le bon fonctionnement des relations contractuelles. Au sommet de l'immeuble où nous sommes accueillis, la vue sur Genève est magique.

Notre rendez-vous avec le CERN

Après une nuit bien reposante, nous abordons le clou de notre voyage.² Le Docteur Rosario PRINCIPE, responsable de la qualité du département technique, dédié à la construction des accélérateurs de particules, a conduit notre visite.

Nous avons commencé par le Science Gateway, qui nous a permis de découvrir certains éléments fondamentaux du laboratoire : les chiffres (plus de 11 000 collaborateurs fréquentent le laboratoire



chaque jour), l'extension sur le territoire franco-suisse (550 hectares dont 440 en France, soit 40 % du territoire de la ville de Genève), et les collaborations (avec des laboratoires dans plus de 100 pays dans le monde).



Nous nous sommes également attardés sur les aspects liés à la structure conçue par la Renzo Piano Foundation pour l'accueil des visiteurs sur l'Esplanade des Particules de Meyrin. Centre avant-gardiste pour l'éducation et la communication scientifique, le Portail de la Science est ouvert aux visiteurs, dès l'âge de 5 ans. « Faire connaître au public les recherches du CERN, lui montrer à quel point la science est belle et utile a toujours été au cœur des objectifs et des activités du laboratoire », indiquait Fabiola GIANOTTI, lors de l'inauguration du Portail.

Nous avons reçu quelques informations sur le plus grand complexe d'accélérateurs au monde, dont le Grand collisionneur de hadrons (LHC) est la machine la plus récente. Celle-ci est installée dans un tunnel de 27 km de circonférence. Il est en

² Grand merci à Anne et Michel DOLY pour leur précieuse collaboration

projet de construire un nouveau tunnel de près de 100 km de circonference, abritant le FFC (futur collisionneur circulaire).



Nous avons ensuite visité la « Large Magnet Facility », un atelier unique au monde où sont construits les aimants supraconducteurs pour les accélérateurs de particules, et dans lequel notre guide est particulièrement investi depuis 30 années. Les aimants ont vocation à maintenir circulaire la trajectoire des particules pendant qu'elles gagnent en énergie afin d'obtenir des collisions de plus en plus fortes visant à « casser » les noyaux afin de détecter des éléments de matière (quarks) de plus en plus petits.

Puis nous avons visité le Centre de données du CERN qui est le cœur de toute l'infrastructure scientifique, administrative et informatique. Tous les services, y compris le courrier électronique, la gestion des données scientifiques et la vidéoconférence, utilisent des équipements basés dans ce « Data Center ». Les 450 000 cœurs de processeurs et les 10 000 serveurs fonctionnent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Plus de 90 % des ressources informatiques du Centre de données sont fournies par un nuage privé basé sur OpenStack, un projet open-source

visant à fournir un système d'exploitation de nuage massivement évolutif.

Notre visite s'est terminée dans le bâtiment du Synchrocyclotron, le premier accélérateur construit au CERN à partir de 1954. Resté en l'état, il permet désormais d'apprécier l'enchaînement des découvertes et des théories visant encore et toujours à expliquer l'origine de l'univers.

QUELQUES MOTS SUR LE CERN

Fondée en 1954 c'est l'organisation européenne pour la recherche nucléaire. Ce laboratoire, l'un des plus grands et des plus prestigieux, a pour vocation la physique fondamentale, la découverte des constituants et des lois de l'univers. Il utilise des instruments scientifiques très complexes – des accélérateurs et des détecteurs de particules – pour sonder les particules fondamentales. En étudiant ce qui se passe lorsque ces particules entrent en collision, les physiciens appréhendent les lois de la Nature.

Le CERN est bilingue : le français est la langue administrative, l'anglais la langue scientifique. Depuis 2016, le CERN est dirigé par le Docteur Fabiola GIANOTTI, physicienne expérimentale des particules qui achève cette année son deuxième mandat de cinq ans. Elle est la première femme à avoir occupé cette fonction et la première personne à avoir été nommée pour un deuxième mandat complet.

Plus de 600 instituts et universités de par le monde utilisent les installations du CERN.

Le support technique vise à construire des aimants supraconducteurs constituant un champ magnétique de plus en plus intense, conservant sa stabilité dans des conditions de vide parfait et de température extrême.

Fidèle à sa vocation d'être ouvert et tourné vers l'extérieur, ce n'est qu'après les attentats du Bataclan en novembre 2015 que le CERN a mis en place quelques mesures de sécurité, à la demande du gouvernement suisse.

Michel DOLY

Nouvelles des CESER

Par Bernard COETMER (ami de l'Amicale du CESE)

Des nouvelles de l'Amicale des anciens du CESER des Hauts-de-France

Depuis 2002 (nous n'avons que 23 ans), nous tenons des réunions bimestrielles en demandant à un intervenant externe de nous instruire sur un sujet qui concerne la région.

Il y eut récemment l'agriculture, les conséquences possibles du Brexit, l'intelligence artificielle et les logiciels de géographie 3D pour prévenir les conséquences des inondations dans une région dont de grandes surfaces sont proches ou sous le niveau de la mer. L'une des récentes interventions a été consacrée au Canal Seine Nord Europe dont la mise en service, prévue en 2030, est attendue depuis des dizaines d'années....

La taille des bateaux fluviaux a considérablement augmenté depuis un demi-siècle et les magnifiques mais trop petites liaisons d'antan sont délaissées. La France, par sa frontière nord-ouest, est très insuffisamment connectée avec l'Europe du Nord et ses immenses ports, ses hubs du trafic mondial Anvers Rotterdam Zeebrugge comme le montre fort bien la carte ci-dessus. L'autoroute A1 est en continu saturée de poids lourds.

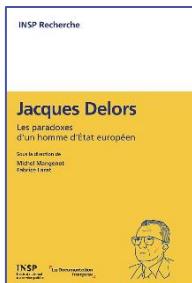


Le canal sera sous peu une réalisation extraordinaire situé tout entier en région Hauts-de-France, sur 106 km de l'Oise à Compiègne jusqu'à l'Escaut aux environs de Cambrai. C'est un chantier gigantesque dont un pont canal de 1330 mètres au-dessus de la vallée de la Somme (record d'Europe) et deux écluses, dont une de plus de 27 mètres de hauteur de chute (dénivelé).

Ces grands travaux sont menés dans le respect des impacts environnementaux et avec le souci continu des rencontres d'optimisation sur tous sujets.

L'intervenant, Monsieur DAREAUD, directeur de territoire Nord-Pas-de-Calais de la société du CSNE nous a invités à visiter un chantier d'exception à l'automne 2025.

Lectures



JACQUES DELORS (1925–2023) LES PARADOXES D'UN HOMME D'ETAT EUROPEEN

Sous la direction de Michel MANGENOT et Fabrice LARAT
La documentation française
Avril 2025

Ce livre comprend les contributions de 14 auteurs et 5 témoignages. Il s'articule autour de quatre parties : « l'empreinte française : itinéraire d'un non-conformiste » (1) ; « la construction d'une figure européenne » (2) ; « De la France à l'Europe : quelles continuités ? » (3) ; « Delors et ses principaux partenaires européens » (4).

Le parcours de DELORS est fidèlement retracé: son entrée à la BDF (1944), l'obtention du diplôme du Centre des études supérieures de banques (1950), son entrée au Commissariat au Plan (1969) puis au cabinet du Premier ministre Jacques Chaban-Delmas (1969-1972). Dans cette diversité, ses activités d'enseignant tant à l'ENA qu'à l'Université Paris-Dauphine ont été également marquantes.

Ce livre qualifie parfois le parcours de Jacques DELORS d'autodidacte sans que l'on sache très bien si ce mot est valorisant ou quelque peu dépréciatif (?) Le parcours de DELORS est marqué par ses engagements : sa foi, sa référence constante au personnalisme d'Emmanuel MOUNIER, son engagement syndical à la CFTC puis la CFDT

mais aussi ses engagements politiques (brièvement au MRP puis au PS, à partir de 1974) et ses mandats électoraux au Parlement européen et à la mairie de Clichy.

Le parcours singulier de DELORS ne se comprend pas sans sa participation aux clubs qu'il a créés ou encouragés (Vie nouvelle, Citoyens 60, Echanges et projets, Clithène, Témoin). Ce foisonnement des clubs permet des lieux d'échanges et de libres propositions, il correspond à un moment fort de notre vie publique.

Ce parcours comme cadre à la Banque de France, fonctionnaire, conseiller, professeur est déjà un parcours riche mais Jacques DELORS dans le public est surtout connu comme ministre de l'Economie et des Finances (1981-1984) de François MITERRAND puis comme Président de la Commission européenne (1985-1995). Un autre élément clé, révélateur de sa personnalité, le fit également connaître : c'est son refus exprimé lors de l'émission 7/7 le 11 décembre 1994 de courir à l'élection présidentielle. Cette décision en surprendra plus d'un dans un espace politique saturé continuel-

lement, par la perspective de l'élection présidentielle avec le bal des ego qu'elle produit.

Ce livre relate aussi « la méthode DELORS » faite d'écoute et de dialogue tant dans les institutions qu'il dirige que dans ses rapports avec les chefs d'Etat européens.

Concernant son bilan à la tête de l'Union européenne, il porte lui-même une appréciation positive sur le marché unique accompagné du dialogue social (Rencontres dites de Val Duchesse) mais sur les Traités qui ont suivi, il est beaucoup plus circonspect : le traité de Maastricht est trop orienté sur les normes et pas assez, à ses yeux, sur les aspects économiques ; de plus ces Traités ont accordé, pour lui, une importance trop grande à la démarche inter-gouvernementale dans la gouvernance européenne globale.

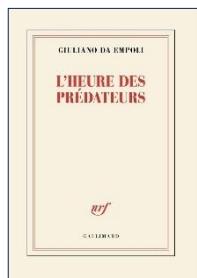
Le livre est particulièrement intéressant quand il aborde la question des continuités avec l'héritage de SCHUMAN (considéré comme l'un des pères de l'Europe) ou encore dans ses relations avec des chefs d'Etat européens en particulier KHOL et GONZALEZ ; les témoignages de ses collaborateurs apportent également des éclairages sur la personnalité de DELORS.

Jacques DELORS eut un parcours inhabituel, parvenant à mixer des préoccupations sociales, économiques, européennes, géopolitiques (au moment de la réunification de l'Allemagne). Le titre de cet ouvrage collectif s'avère donc bien choisi : « Les paradoxes d'un homme d'Etat européen ».

Jean-Pierre MOUSSY

L'HEURE DES PRÉDATEURS

Stratégie, innovation et puissance militaire à l'époque contemporaine



Giuliano DA EMPOLI

Editions Gallimard

Avril 2025

Depuis plusieurs années, des auteurs nous alertent sur le délitement des démocraties occidentales et sur le péril que constituent les nouvelles technologies. Giuliano DA EMPOLI, lui, nous entraîne, à l'aune de son expérience

de diplomate et de conseiller politique, dans le cœur de ce changement de monde que nous vivons depuis plusieurs décennies sans réellement nous en apercevoir.

Pour lui, à l'image de l'empire aztèque qui s'est soumis à l'envahisseur espagnol à cause de sa destruction intérieure et de la faiblesse de ses réponses à la violence du colonisateur, voici que les démocraties occidentales du XXIème siècle se laissent peu à peu déstructurer par l'entrisme et l'emprise des ingénieurs de la Silicon Valley et les risques d'une IA sans maîtrise ni contrôle.

Évoquant quelques dates significatives et les rencontres internationales, conventions et symposiums de ces dernières années, il rappelle aussi les révoltes et les montées du fascisme du XXème siècle.

À des portraits saisissants des dirigeants de la planète autocrates et cruels comme MBS, Trump ou Poutine, il oppose les ingénieurs de la tech d'Eric Schmidt et Elon Musk, tout aussi dangereux et puissants dans leur projet de domination.

Il nous révèle, grâce à une écriture à la fois ciselée, colorée et percutante comment le consensus mou des démocraties libérales, dans le concert international de l'ONU ou les échanges économiques de Davos, ont laissé place à l'ère des borgiens et des ingénieurs de la tech, qui, avec l'IA, remodélisent un monde nouveau, nous exposant aux dangers du transhumanisme.

DA EMPOLI, à la fois coloriste et moraliste, riche de nombreuses références historiques et littéraires nous alerte sur le monde kafkaïen qui vient. Un livre qui nous ouvre de multiples tiroirs de compréhension.

Ne nous laissons pas entraîner par pessimisme dans un ludisme non constructif, mais aiguisons notre vigilance face à un monde incertain en risque de déshumanisation.

A lire absolument..

Aline FERRAND-RICQUER
Amie de l'Amicale



MENACE SUR L'ETAT DE DROIT

Patrice SPINOSI
Allary Editions
Avril 2025

L'auteur est avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, défenseur des libertés fondamentales, avocat de la CIMADE et de la Ligue des droits de l'homme.

Ce livre, en période de progression des populismes est le bienvenu ; il va

à l'essentiel, insiste sur les protections et les fragilités concernant l'Etat de droit et les libertés. L'essentiel est ce que l'auteur souligne, dès le 1er chapitre : « *le concept de l'Etat de droit est intimement lié à celui de la démocratie qui repose sur deux piliers : un*

contrat social et la séparation des pouvoirs ».

SPINOSI rappelle l'importance des missions des Cours suprêmes : Conseil d'Etat, Cour de cassation, Conseil constitutionnel ainsi que celles se situant au plan européen : Cour européenne des droits de l'Homme (juridiction du Conseil de l'Europe ») et Cour de justice de l'Union européenne (institution judiciaire de l'Union européenne).

L'originalité de cet ouvrage est de nous alerter sur les fragilités de l'Etat de droit, il le fait à partir des mesures déjà prises dans plusieurs pays : Hongrie, Pologne, Etats-Unis de Trump, Venezuela, Italie.

Il examine également les risques en France à partir de trois scénarios : un président populiste élu sans majorité à l'Assemblée ; une assemblée populaire cohabitant avec un président de l'opposition ; un président de la République et une Assemblée nationaliste populistes.

Autant souligner d'emblée qu'aucun de ces trois scénarios n'est démocratiquement souhaitable, mais ils comportent chacun des potentialités de remises en cause des libertés et de l'Etat de droit.

A l'issue de cette démonstration, le lecteur comprend que les mécanismes institutionnels actuels sont fragiles et peuvent être modifiés ou contournés d'autant que les « états d'urgence » sécuritaire (2015) et sanitaire (2020-2021) ont laissé des traces pas forcément souhaitables dans notre législation.

L'auteur n'en reste pas à des analyses et comparaisons, il formule des propositions visant à raffermir l'Etat de droit en constitutionnalisant certaines dispositions (comme les QPC (question prioritaire de constitutionnalité) - la reconnaissance de la spécificité de la justice des mineurs ; en « fortifiant » les contre-pouvoirs : notamment ceux dédiés aux libertés individuelles (CNIL, ARCOM, Défenseur des droits, contrôleur général des lieux de privation de liberté, commission nationale de contrôle des techniques de renseignements) et en renforçant les garanties d'indépendance du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel.

Ce livre est clair, accessible (y compris par des non-juristes) et fort utile dans cette période démocratique fragile.

Jean-Pierre MOUSSY



SOUVENIRS D'UN APATRIDE

Daniel COHN-BENDIT avec Marion Van RENTERGHEM

Editeur Mialet Barrault

Mars 2025

Il n'est peut-être pas vraiment nécessaire de présenter Daniel COHN-BENDIT (?) : personnalité connue du public, aimant débattre et débattre encore, européen convaincu, homme politique tendance écologique. Rappelons cependant quelques données biographiques : il est né le 4 avril 1945 à Montauban, de parents apatrides, juifs allemands émigrés en France en 1933. Il obtient la nationalité française en 2015 mais il se considère comme apatride.

Il a fait, pour ses études comme pour ses engagements politiques, de nombreux allers et retours entre la France et l'Allemagne ; dans ce pays, il fut adjoint (vert) au maire de Francfort (1989).

En France, lors de ses études en sociologie à l'Université de Nanterre, il participe au « Mouvement du 22 mars » et sera un acteur majeur des « événements » de Mai 1968. A ce moment-là, il fut interdit de séjour, expulsé par le pouvoir politique en place vers l'Allemagne le 25 mai 1968 puis il sera autorisé à revenir en France en 1978. Son engagement le plus marquant et le plus durable fut pour l'Europe : élu pour la première fois au Parlement européen en 1994 comme représentant des Verts allemands. Il fut ensuite élu en France en 2009 sur la liste « Europe Ecologie les Verts ». Au total il a donc été élu au Parlement européen durant 20 ans au sein duquel il fut l'une des figures marquantes.

A 80 ans, le temps de rassembler ses souvenirs avec un parcours bien rempli est venu : c'est l'objet de ce livre. Pour ne pas reprendre celui-ci dans sa totalité, nous avons sélectionné deux souvenirs récents d'actualité : les évènements du 7 octobre et les relations avec l'actuel Président de la République.

L'attaque meurtrière du 7 octobre 2023, menée par le Hamas, conduit COHN-BENDIT à se pencher sur sa judéité qu'il avait jusqu'alors laissée de côté. Il indique ainsi : le lendemain du 7 octobre, je me suis trouvé à ruminer une phrase dans ma tête « Nous, les juifs, nous sommes seuls ». Il relève que la majorité du monde est indifférente à ce malheur qui renvoie à la Shoah et aux pogroms de l'histoire.

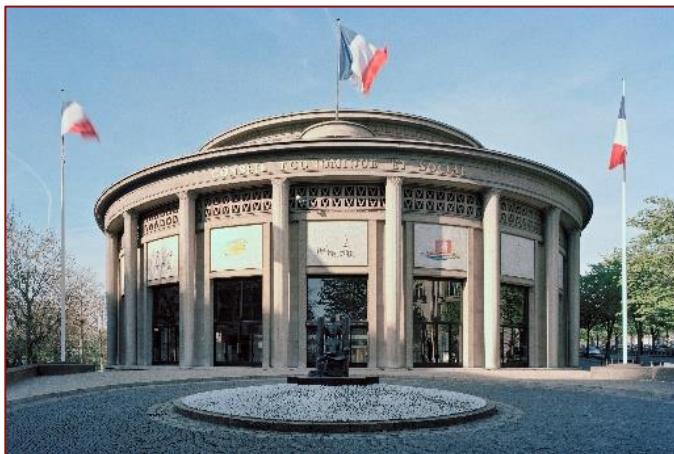
L'autre évènement à relever est strictement politique et laisse percevoir une grande déception à l'égard d'Emmanuel MACRON. Les relations de grande proximité, notamment sur les questions européennes, ce se sont ensuite distendues à tel point que COHN-BENDIT note : « *Emmanuel MACRON est un dragueur intellectuel. Tel Don Juan avec les femmes, il aime puis se lasse et jette. La fidélité n'est pas son trait de caractère le plus marquant* » : la déception est ici flagrante.

Bref, la vie publique extrêmement bien remplie de COHN-BENDIT rend ce livre (à deux voix) fort agréable à lire.

Jean-Pierre MOUSSY

Les travaux du cese

De décembre 2024 à juin 2025



Vous trouverez sur le site internet du CESE www.leceste.fr le texte intégral des avis, rapports, études et résolutions. Faites connaître autour de vous les travaux du CESE.

Consultation du Conseil économique, social et environnemental sur le plan structurel et budgétaire à moyen terme 2025 -2029

Présentée par Catherine PAJARES Y SANCHEZ, groupe de la CFDT, adoptée le 19/11/2024, saisine d'initiative.

Depuis le 30 avril 2024, les nouvelles règles de la gouvernance économique européenne sont entrées en vigueur avec notamment l'instauration du nouveau Plan budgétaire et structurel à moyen terme (PSMT). Il remplace le programme de stabilité (PSTAB) et le programme national de réforme (PNR) sur lequel le CESE était précédemment consulté

7 ans après l'avis du CESE : amplifions la lutte contre les violences faites aux femmes dans les Outre-mer

Résolution présentée par Inès BOUCHAUT-CHOISY, groupe des Outre-mer et Viviane MONNIER, groupe des associations, adoptée le 26/11/2024, saisine d'initiative.

En mars 2017, le CESE, saisi par le Gouvernement, publiait un rapport et avis « Combattre les violences faites aux femmes dans les Outremer ». Faisant le constat de l'ampleur de ces violences dans les Outre-mer, et plus particulièrement au sein du couple, le CESE émettait des axes de préconisations. Sept ans plus tard force est de constater que la problématique demeure et, pire, que les violences dans les territoires ultramarins, notamment au sein des couples, se sont encore accrues sur la période.

Droits sociaux : accès et effectivité

Avis présenté par Catherine PAJARES Y SANCHEZ, groupe de la CFDT et Isabelle DORESSE, groupe des associations, adopté le 27/11/2024, autosaisine.

Les droits sociaux sont indispensables pour mener une vie digne et autonome.

Ils incluent l'accès à des éléments essentiels tels que des moyens convenables d'existence, l'alimentation, la santé, l'éducation, le logement, la culture, la protection sociale ou encore les droits du travail. Ces droits sont garantis en France, notamment par la Charte sociale européenne et la Constitution : ils sont fondamentaux car ils doivent respecter l'égale dignité de toutes et tous, l'insertion, et la participation de toutes et tous dans la société. C'est un enjeu démocratique et de cohésion sociale.

Analyse de controverses - Intelligence artificielle, emploi et travail

Etude présentée par Jean-Marie TRUFFAT, groupe UNSA, adoptée le 14/1/2025 saisine d'initiative.

Les systèmes d'intelligence artificielle (SIA) déjà omniprésents dans de nombreux aspects de notre quotidien suscitent davantage de méfiances, de craintes et d'interrogations en milieu professionnel : destruction ou création d'emplois, transformation radicale – tant positivement que négativement – du rapport au travail, de la productivité ou des échanges. La massification et la vitesse de déploiement de l'IA appellent à prendre la mesure des bouleversements majeurs induits par son usage.

Pour une intelligence artificielle au service de l'intérêt général

Avis présenté par Marianne TORDEUX BITKER, groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale et Eric MEYER, groupe alternatives sociales et écologiques, adopté le 14/1/2025, autosaisine.

L'intelligence artificielle (IA) est omniprésente dans nos vies. Chaque jour,

nous y sommes confrontés, avec la recommandation de contenus, l'optimisation de nos déplacements ou encore la programmation de nos smartphones et des réseaux sociaux. L'essor de l'IA vient questionner notre façon de faire société et les choix stratégiques que nous devons opérer. Alors, comment peut-elle se déployer dans la société française au service de l'intérêt général ? Le CESE décrypte les grands enjeux du déploiement de l'IA : son impact sur nos droits fondamentaux et libertés individuelles, son empreinte environnementale, ou encore l'impératif d'autonomie stratégique européenne qui dicte les politiques économiques

Restauration de la nature : face à l'urgence, donnons l'envie d'agir

Avis présenté par Julie MARSAUD, groupe environnement et nature et Alain DURAND, groupe agriculture, adopté le 29/1/2025, saisine d'initiative.

La perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes se poursuivent à un rythme alarmant sous l'effet des pressions anthropiques directes et indirectes, qu'il s'agisse de l'artificialisation et des pollutions, de la surexploitation, du développement des espèces exotiques envahissantes, ou encore du réchauffement climatique. Dans l'Union européenne, 80% des milieux naturels sont en mauvais état et le nombre d'oiseaux a décliné de 25 % en 40 ans voire de près de 60 % pour les espèces des milieux agricoles. Pourtant, au-delà de leur valeur intrinsèque, les services rendus par la nature sont essentiels pour la survie de l'humanité.

Les 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Déclaration du bureau adoptée le 4/2/2025.

Adoptée en 2005, la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a marqué une étape majeure dans l'histoire des politiques publiques françaises en matière de handicap. Portée par une volonté de transformation sociétale, elle s'est articulée autour de grands thèmes comme l'accessibilité, l'éducation, l'emploi, affirmant une ambition forte : garantir à chaque citoyen, quelle que soit sa situation, une pleine participation à la vie de la société (...). Désormais, les personnes en situation de handicap ne devraient plus se voir imposer des solutions spécialisées par défaut, mais accéder aux dispositifs de droit commun, adaptés à leurs besoins.

Faire de la troisième conférence des Nations unies sur l'Océan une étape déterminante pour la protection de l'Océan

Avis présenté par Nathalie VAN DEN BROECK, groupe environnement et nature et Sabine ROUX de BEZIEUX, Groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale, adopté le 11/2/2025, autosaisine.

Cette conférence constitue un accélérateur pour la conclusion, la ratification et l'entrée en vigueur de textes internationaux en cours d'élaboration. Plusieurs textes notamment sur la haute mer, les fonds marins, la pêche ou la pollution plastique, représentent une occasion de dépasser les clivages politiques et envoier un message clair : l'Océan est un

bien commun. Au-delà des textes, le CESE appelle un changement de paradigme dans les usages de l'Océan. Il pointe notamment l'absence de prise en compte des conditions de travail et de l'accompagnement des personnes qui travaillent en mer. Les questions sociales doivent être intégrées dans les agendas des futures conférences sur l'Océan.

De la banalisation de la violence verbale au discours de haine. Dérypter, mieux agir pour restaurer le lien social

Avis présenté par Souâd BELHADDAD groupe des associations et Marie-Claude PICARDAT, groupe familles, adopté le 12/2/2025, saisine d'initiative.

Si la violence verbale a toujours existé, sa banalisation dans l'espace et les débats publics est inédite : insultes, dénigrements, menaces, mépris... se propagent dans les transports en commun, les établissements scolaires, le monde du travail, les services publics, les réseaux sociaux, les médias et même dans la classe politique. Elle nous concerne toutes et tous - de l'enfant à l'adulte, du professionnel à l'élu... - et engendre une dégradation du respect de l'égale dignité de chaque personne. Axée généralement autour des questions de racismes, antisémitisme, sexismes, homophobie..., cette violence verbale peut-être cataloguée relevant du discours de haine selon le Conseil de l'Europe.

Pour un numérique en santé souverain, de confiance et inclusif

Avis présenté par Madjid EL JARROUDI Groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale et Gérard RAYMOND, groupe

Santé et citoyenneté, adopté le 25/3/2025, saisine d'initiative.

Le numérique en santé est déjà une réalité, comme le montrent le recours massif aux plateformes de rendez-vous, ainsi que le développement du partage de documents médicaux et de la télémédecine. Parallèlement, la place de l'intelligence artificielle (IA), déjà très présente dans la radiologie, la biologie médicale, l'oncologie ou l'ophtalmologie, se renforce. Notre système de santé est en crise : pour le CESE, il faut avant tout recruter et renforcer la relation humaine de proximité avec les usagers. Le numérique et l'IA ne permettront pas, à eux seuls, de répondre à toutes les difficultés, mais ils peuvent contribuer à l'amélioration de l'accès aux soins, au renforcement de la prévention et à une plus grande qualité du soin.

Nos modèles productifs face aux enjeux de transformation : quels défis pour l'avenir ?

Avis présenté par Pascal GUIHENUEF groupe CFDT et Michèle SALVADORET, groupe des entreprises, adopté le 26/3/2025, saisine d'initiative.

Protectionnisme américain, sommet pour l'action sur l'Intelligence Artificielle, rapport Draghi, nouvelle boussole pour la compétitivité européenne, conférence de Munich sur la sécurité, etc. Cette actualité internationale intense est venue percuter notre avis CESE sur nos modèles productifs face aux grands défis d'aujourd'hui et de demain : transition écologique, transition technologique et numérique, autonomie stratégique de la France et réindustrialisation. Ces enjeux posent la question de l'adaptation et de la transformation de nos modèles productifs.

Affaiblir le dialogue civil reviendrait à affaiblir la démocratie

Déclaration du bureau adoptée le 1/4/2025.

Dans le cadre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de simplification de la vie économique, deux amendements visant à la suppression des CESER ont été adoptés. Le CESE, Assemblée constitutionnelle rassemblant les organisations de la société civile, apporte son plein soutien à l'ensemble des CESER. Nos institutions ont en commun la volonté d'approfondir notre démocratie en permettant un dialogue entre organisations de la société civile au service de politiques publiques éclairées de leurs expertises d'usages et de terrain.

Prévention en santé au travail. Défis et perspectives

Avis présenté par Cécile GONDARD-LALANNE, groupe Alternatives sociales et écologiques et Jean-Christophe REPON groupe Artisanat et Professions libérales, adopté le 8/4/2025, saisine d'initiative.

La persistance en France d'un haut niveau de sinistralité au travail (arrêts, accidents, maladies professionnelles, décès) a amené le CESE à se saisir de la question de la prévention en santé au travail. Les travailleurs sont confrontés à des évolutions contraintes telles que les crises sanitaires, les bouleversements climatiques et technologiques, l'essor du travail à distance, l'accroissement du travail indépendant lié aux plateformes. Ces évolutions entraînent des effets négatifs sur leur santé.

Projet de loi de programmation pour la refondation de Mayotte

Avis présenté par Nadine HAFIDOU groupe des entreprises, Alain LE CORRE groupe CGT et Eric LEUNG-SAM-FONG, groupe des Outre-mer adopté le 16/4/2025, saisine gouvernementale.

La loi de programmation pour la refondation de Mayotte est très attendue de la population mahoraise. L'île connaît une situation de tension depuis des années liée aux inégalités sociales, au chômage, aux difficultés d'accès aux droits et aux services publics, qui génèrent un fort sentiment d'abandon. Le CESE s'était prononcé en décembre 2022 par une déclaration du Bureau, en faveur d'un projet de loi pour un développement accéléré de Mayotte. Il réclame à présent l'égalité républicaine pour nos concitoyens de Mayotte.

Permettre à tous de bénéficier d'une alimentation de qualité en quantité suffisante

Avis et rapport présentés par Jean-Louis JOSEPH, groupe des non-inscrits et Dominique MARMIER, groupe familles, adopté le 22/4/2025, saisine d'initiative.

Alors que l'alimentation devrait constituer un droit élémentaire, plus de 9 millions de personnes en France bénéficient d'aide pour se nourrir en 2023, soit trois fois plus en 10 ans. L'alimentation constitue aujourd'hui un enjeu majeur de société. Elle est désormais une variable d'ajustement dans le budget des ménages. De plus, du fait de l'évolution des modes de vie, les consommateurs, notamment les plus défavorisés, se tournent vers des produits prêts à consommer, qui sont sources de pathologies croissantes (diabète, obésité...). La souveraineté alimentaire se trouve

fragilisée avec des filières en difficulté comme celles des fruits et légumes. Ces éléments de constat amènent le CESE à tirer la sonnette l'alarme.

La montée des eaux dans les Outre-mer : quelles stratégies pour s'adapter ?

Avis présenté par Pierre MARIE-JOSEPH, Hélène SIRDER, groupe des Outre-mer et Sabine ROUX de BEZIEUX, Groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale adopté le 13/5/2025, saisine d'initiative.

La montée des eaux est un phénomène inéluctable causé par le changement climatique dont les impacts sont déjà visibles. Depuis un siècle, le niveau moyen des océans a augmenté de plus de 20 cm. Les Outre-mer sont en première ligne face à la montée des eaux : les Outre-mer représentent à eux seuls plus de 70 % du littoral français, leur aménagement concentré sur les bandes littorales et la fragilité de leurs écosystèmes en font les territoires français les plus exposés à la montée des eaux.

L'évaluation des politiques publiques environnementales un pilier démocratique à consolider

Avis présenté par Marie-Hélène MEYLING, groupe CFDT et Catherine GUERNIOU groupe Entreprises, adopté le 11/06/2025, autosaisine.

Alors que la démocratie est bousculée et que l'environnement semble passer au second plan, comment l'évaluation des politiques publiques environnementales peut-elle constituer un pilier démocratique pour notre société ?